



# LE COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES

VOUS PROPOSE SA

**25ÈME BROCANTE**

**LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024**

**DE 6 H 00 À 18 H 00**

**PARC MUNICIPAL DU CHÂTEAU**  
34 Rue Philippe Martin  
**54250 CHAMPIGNEULLES**

**BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE**

**1 CAFÉ + TRANCHE DE BRIOCHE OFFERTS**  
**PAR FRACTION DE 5 MÈTRES DE RÉSERVATION**  
**(À RETIRER AU LOCAL CIGOGNE AVANT 9 H 30)**



**COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES**  
34 rue Philippe Martin - 54250 CHAMPIGNEULLES  
Tél./Répondeur: 03.83.36.59.83 -e-mail: cdf-champigneulles@laposte.net

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

1 – Brocante ouverte uniquement aux particuliers et commerçants, après accord des organisateurs. Fournir obligatoirement : copie recto-verso de votre carte d'identité ou de toute pièce justifiant de votre identité.

Les commerçants, non sédentaires sont acceptés, au prix de 25,00€ par tranche de 5 m d'emplacement. Ils doivent obligatoirement nous joindre un extrait K-Bis ou une attestation d'autorisation de commerce, avec inscription au R.C.+ une copie de la carte d'identité ou de toute pièce justifiant de son identité.

2 - Les emplacements sont délimités par tranche de 5 m (sachant que 5 m. de profondeur permet le stationnement d'un véhicule attention à la longueur de votre véhicule)

3 - **AUCUNE RÉSERVATION AU-DESSOUS DE 5 MÈTRES LINÉAIRES.**

4 - Le prix (pour 5 mètres linéaires est multiplié par tranche de 5m)

\* **particuliers 12,50€**

\* **commerçants 25,00€**

5 - La réservation ne sera enregistrée par le Comité des Fêtes, qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné du montant de la réservation.

6 - Le chèque sera encaissé après la manifestation. Sur demande, une facture sera adressée.

**7 - AUCUN COURRIER CONFIRMANT L'INSCRIPTION NE SERA ENVOYÉ.**

8 - L'installation des exposants aura lieu de 5 h à 8 heures du matin.

Passé ce délai, votre emplacement deviendra vacant, sauf si vous nous prévenez de votre éventuel retard (Tél. : 03.83.36.59.83)

9 - Un café et une tranche de brioche sont offerts par emplacement

et devront être retirés

au local «Cigogne» avant 9 h 30. (Un bon vous sera donné à votre arrivée).

**10 - À votre départ, votre emplacement devra être aussi propre qu'à votre arrivée.**

**POUR CELA, À VOTRE ARRIVÉE, NOUS VOUS DONNONS UN SAC  
POUBELLE ET VOUS DEMANDONS, D'Y DÉPOSER TOUS VOS DÉCHETS.**

**AUCUN OBJET HÉTÉROGÈNE, AUCUNE ORDURE DIVERSE NE DEVRONT  
RESTER SUR VOTRE EMPLACEMENT.**

MAIS NOUS SAVONS POUVOIR COMPTER SUR VOTRE SENS DU DEVOIR

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**



LE PRÉSIDENT : MR TOUSSAINT LUCIEN

## DOCUMENTS À FOURNIR PAR TOUS

- \* bulletin d'inscription
- \* chèque de réservation à l'ordre de :  
Comité des Fêtes de Champigneulles
- \* copie de la carte d'identité ou de toute  
pièce justifiant de son identité

POUR LES COMMERCANTS, EN PLUS DES PIÈCES CI-DESSUS

- \* copie de l'extrait Kbis ou attestation  
d'autorisation de commerce avec inscription au  
R.C.

TOUTES CES PIÈCES SERONT ADRESSÉES AVANT LE

**8 SEPTEMBRE 2024 dernier délai**

à l'adresse suivante :

**COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPIGNEULLES**

**(COUR D'HONNEUR DU CHÂTEAU)**

**34 RUE PHILIPPE MARTIN**

**54250 CHAMPIGNEULLES**

**TÉL./RÉPONDEUR : 03.83.36.59.83**

**E-MAIL : CDF-CHAMPIGNEULLES@LAPOSTE.NET**